



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2016

=====

Date convocation : 19 janvier 2016

Nombre de présents : 20

L'an deux mille seize et le jeudi vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, Maire.

Présents : Yvon BONZI, Maire

Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Amélie BRANTE, Françoise BRYLINSKI, Anne CAMPS, Dominique CARRE, Gérard CHAPEL, Armelle CHAPON, Alain CLEMENT, Corinne D'ALETTO, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Gérard JEAN, Tamara KUZMIC, Jocelyne LECLERE, Régine PESENTI, Josette VELAY, Luc VEYRAT

Procurations : Denis MARCOUX à Luc VEYRAT, Alain GENES à Jocelyne LECLERE, Madeleine MARTINEZ à Hervé BRAHIC

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

UNANIMITE

I- Subventions aux associations – année 2016

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions aux associations, telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

Associations	Montants alloués en 2016
A.P.E.	600
Boule au Carreau	1 300
Canto-Quentin	250
Club des Capitelles	400
Cercle Généalogique de l'Uzège	400
Chasse La Quintinière	500
Comité des Fêtes	15 000
Croix Rouge Uzès	200
Flip St Quentin	1 800
Foot Ball Club St Quentin	1 800
Goujon Uzétien	200
Histoire Civilisation Uzège	300
Office Culturel	47 500

Associations	Montants alloués en 2016
Prévention Routière	100
Restaurants du cœur	200
Rugby Club St Quentin	1 800
Secours catholique	200
SPA	200
Tennis club	1400
Terres de Méditerranée	24 500
Vignerons duché Uzès	150
St Quentin Environnement	400
Game of pots	300
ADOT 30	200

UNANIMITE

II- Régie des Eaux – Règlements de service

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 28/01/16, il convient de modifier les règlements des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Ces règlements entreront en vigueur au 01/02/2016.

20 POUR - 3 ABSTENTIONS (Mme CARRÉ et Mme LECLERE + procuration)

III- Tarifs travaux Régie des Eaux

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 28/01/16, il convient d'actualiser les tarifs pour les travaux et interventions réalisés par le service des eaux, ainsi que le tableau des redevances.

M. le maire demande au conseil municipal d'approuver les tarifs 2016 pour les travaux et interventions réalisés par le service des eaux présentés ci-dessous :

Branchement au réseau d'eau potable d'une longueur inférieure ou égale à 5 m	Forfait	1416.67 € HT
Plus-value pour le mètre linéaire supplémentaire de tranchée au delà de 5 mètres	ML	108.33 € HT
Branchement au réseau de collecte des eaux usées d'une longueur inférieure ou égale à 5 m	Forfait	1416.67 € HT
Plus-value pour le mètre linéaire supplémentaire de tranchée au delà de 5 mètres	ML	108.33 € HT
Intervention technique chez un abonné	Heure	80 € HT
Etalonnage de compteur d'eau	Unité	99 € HT
Frais de dossier pour l'ouverture d'un contrat d'abonnement au service des eaux	Unité	gratuit

Frais de dossier pour la fermeture ou réouverture d'un branchement consécutive à non paiement	Unité	65 € HT
Pénalité pour intervention abusif d'un technicien de la régie des eaux	Unité	65 € HT
Pénalité pour intervention sur réseau eau ou assainissement suite à négligence, imprudence ou malveillance d'un usager	Unité	250 € HT
Pénalité pour vol d'eau sur le réseau eau potable	Unité	3 000 € HT

Et d'approuver les redevances 2016 soit :

EAU POTABLE	
Abonnement (part fixe)	24.64 euros HT / semestre
Consommation (part variable)	0.8850 euros HT / m3
ASSAINISSEMENT	
Abonnement (part fixe)	20.94 euros HT / semestre
Consommation (part variable)	1.5520 euros HT / m3

20 POUR - 3 ABSTENTIONS (Mme CARRÉ et Mme LECLERE + procuration)

IV- Demande de subvention – Captage Madone

L'avant-projet des travaux d'équipement du captage de la Madone a été réalisé par le bureau d'étude CEREG. Les dépenses sont estimées à : **494 000,00 € HT.**

M. le Maire propose au conseil de solliciter de la part du Département et de l'Agence de l'Eau, l'attribution d'aides en vue du financement de l'opération et de dire que la part complémentaire incombant à la commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées.

UNANIMITE

V- Demande de subvention au titre des amendes de police

M. le maire explique au conseil que le projet d'aménagement sécuritaire Route de St-Laurent-la-Vernède dont le montant des travaux s'élève à 33 000 € HT peut bénéficier de subventions au titre du produit des amendes de police pour l'année 2016.

22 POUR – 1 ABSTENTION (M. Dussaud)

VI- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

M. le Maire demande au conseil d'approuver l'acquisition de sept tableaux interactifs destinés à l'école élémentaire pour un coût total de 15 036 € HT, et de solliciter une aide financière auprès de Monsieur Simon SUTOUR, au titre de la réserve parlementaire.

UNANIMITE

VII- Demande de réalisation d'un diagnostic éclairage public

M. le maire explique au conseil que le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard propose la réalisation d'un diagnostic d'éclairage public sur toute la commune. La participation de la commune s'élèvera à 2 346 €.

UNANIMITE

VIII- Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018

M. le maire propose au conseil de valider le contrat Enfance jeunesse 2015-2018.

UNANIMITE

La séance est levée à 19 heures 05.

Le Maire,
Yvon BONZI

